



Renouv'Ailes - « La Vie en Jeûne »

Escales Jeûne, randonnée, bien-être dans le Jura

Formulaire d'inscription 2026

Les informations fournies restent confidentielles.

Avant l'inscription à un stage, merci de prendre connaissance de nos conditions générales et des contre-indications à un jeûne chez Renouv'Ailes.

Merci de nous envoyer le document dûment rempli et signé par courriel : info@renouvailles.ch
ou par courrier à : **Renouv'Ailes, Rue du 23 Juin 43, 2950 Courgenay / Suisse**

Avant confirmation, nous prendrons contact avec vous. L'inscription sera confirmée par écrit.

Dates de l'Escale désirée

(pré-réservation préalable de votre place par courriel ou téléphone conseillée)

Nom et prénom

Adresse, localité

Téléphone

Date de naissance

Courriel

Pour calcul de votre indice de masse corporelle (IMC) :

Poids

Taille

Nom et téléphone d'une personne de contact durant votre stage

Avez-vous déjà effectué un jeûne de plusieurs jours ?

Avez-vous des allergies ?

Si oui, lesquelles

Etes-vous suivi médicalement et/ou prenez-vous des médicaments ?

Si OUI, pour les escales de jeûne d'une semaine : nous vous demandons de joindre à votre inscription un CERTIFICAT MEDICAL concernant votre capacité à jeûner une semaine selon la méthode Büchinger (avec jus, tisanes, bouillon). L'organisateur ne prendra aucune responsabilité au sujet de conseils médicaux et adaptation de posologie de médicaments et ne peut prendre la responsabilité de laisser jeûner une personne suivie médicalement. Nous répondons volontiers à votre médecin si celui-ci a des questions.

Si OUI, pour les week-end découverte : nous vous conseillons de prendre contact avec votre médecin pour son avis concernant le fait d'effectuer ce week-end et pour adaptation éventuelle de posologie.

Chambre désirée pour escales d'une semaine au BÉMONT

- | | | |
|--------------------------|---|-----------------------|
| ☐ | Chambre individuelle avec salle de bains | CHF. 1580.- |
| ☐ | Chambre individuelle avec WC et lavabo, douche partagée | CHF. 1540.- |
| ☐ | Chambre individuelle salles de bains partagées | CHF. 1480.- |
| ☐ | Chambre couple ou 2 lits, avec salle de bains | CHF. 1280.- par pers. |
| ☐ | Chambre couple ou 2 lits salles de bains partagées | CHF 1180.- par pers. |

☐

Je désire effectuer une monodiète (supplément de 100.-)

Remarques

J'ai connu Renouv'Ailes :

par recherche web

☐

par un réseau social

☐

par bouche à oreille

☐

par le site de la ffjr

☐

par la visite d'un salon

☐

autre

☐

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales datées du 15.11.2024. Je les ai comprises et les accepte.

Je suis au courant des contre-indications pour la pratique du jeûne chez Renouv'Ailes. Je déclare ne pas y être sujet/sujette. Je suis informé/e que pour tout problème médical et prise de médicaments, il m'est **demandé de joindre un certificat médical** pour un positionnement de mon médecin sur ma possibilité de jeûner et faire de la randonnée durant une semaine. Au besoin, mon médecin ajustera ma prise de médicaments pendant la durée du jeûne.

Je décharge totalement Renouv'Ailes et toutes les personnes qui interviennent dans le cadre du stage de jeûne de toute responsabilité quelle qu'elle soit, également concernant la randonnée durant toute la durée de mon séjour. Je m'engage à respecter les règles de vie et de sécurité, pour moi-même et le groupe. Je déclare que mon inscription est définitive et je prends la responsabilité des informations que je fournis. Je m'engage à respecter les conditions de paiements.

Je prends note que ma réservation sera définitive uniquement après règlement de l'acompte de 30% du prix total et la confirmation écrite de Renouv'Ailes.

Nom et prénom

Date, lieu
et signature

MERCI !



Au plaisir de vous accueillir !



Renouv'Ailes - « La Vie en Jeûne »

Escales Jeûne, randonnée, bien-être dans le Jura

Conditions générales 15.11.2024

Renouv'Ailes vous accueille pour ses Escales Jeûne et au Bémont, dans les Franches-Montagnes. Uniquement les personnes inscrites en bonne et due forme et ayant reçu une confirmation pourront participer. Au moins une personne compétente accompagnera les jeûneurs durant toute la durée du stage.

Nos Escales sont destinées à des personnes dès 18 ans, généralement en bonne santé. **Elles ne devraient en aucun cas se substituer aux recommandations du médecin. En cas de pathologie diagnostiquée et prise de médicaments, le conseil du médecin doit être demandé avant l'inscription ainsi qu'un certificat médical.**

Contre-indications à une Escale Jeûne chez Renouv'Ailes (jeûne d'une semaine) : Affection coronarienne avancée - Amaigrissement extrême - Troubles du comportement alimentaire - Artériosclérose cérébrale avancée - Diabète type I - Décollement de la rétine - Grossesse ou allaitement - Hyperthyroïdie décompensée - Insuffisance hépatique - Insuffisance rénale - Maladies tumorales - Maladies auto-immunes - Scléroses en plaques - Ulcère de l'estomac ou du duodénum – Dépendances sévères - Psychoses – Chimiothérapie en cours – Etat d'épuisement sérieux (En cas d'état d'épuisement généralisé, un jeûne ne pourra être bénéfique, au contraire, il pourrait bien empirer les choses. Dans un premier temps, une monodiète pourrait être une bonne option. N'hésitez pas à prendre contact avec nous)

A votre arrivée, les règles de vie de la maison vous seront communiquées. Il s'agit de règles courantes mises en place pour la bonne harmonie et le respect de la vie du lieu. Vous vous engagez à les respecter.

En cas de problème quelconque, aussi bien concernant l'évolution de votre jeûne, la randonnée, le groupe que le programme, vous êtes priés de nous en informer au plus vite afin que nous vous aidions. C'est important.

Les randonnées sont accompagnées. Elles durent environ 2h30 à 3h15. La durée pourra éventuellement être adaptées en fonction des envies du groupe et de la météo. Les personnes qui se savent incapables d'effectuer une randonnée sont priées d'en avertir les responsables au préalable. Nous ne garantissons pas qu'un responsable soit présent à la maison avec une personne qui n'effectuerait pas la randonnée.

Quelques jours avant votre arrivée, le JuraPass vous sera transmis. Il vous donne entre autre accès à tous les transports gratuits et certains avantages sur des offres régionales.

Vous vous engagez à ne pas consommer de drogue ou d'alcool durant l'intégralité du stage. Il est interdit de fumer à l'intérieur. Les animaux ne sont pas acceptés.

Le participant s'engage à respecter chaque membre du groupe et chaque intervenant. Les comportements irrespectueux, pourront, au besoin, amener à l'interruption immédiate du séjour de la personne qui n'aura droit à aucun remboursement. Dans un cas extrême, un refus de partir dans les délais exigés donnera lieu aux interventions nécessaires et à une amende due aux organisateurs.

Pour une raison ou une autre et dans de rares cas, l'organisateur peut estimer qu'un jeûneur doit se réalimenter. En cas de refus, la personne pourra être amenée à quitter le stage.

Un sportif est en droit de poursuivre une forme d'entraînement durant son stage de jeûne. Nous recommandons pourtant la modération et l'écoute attentive des limites et besoins de son corps. La poursuite d'un entraînement sportif intensif et extrême ne devrait pas avoir lieu durant un stage de jeûne chez Renouv'Ailes et nous pourrions vous demander de l'arrêter si nous jugeons que c'est nécessaire.

La liste complète des soins à disposition et de leurs tarifs seront à disposition en début du stage. Le prix des soins et massages sont en sus. Le soin sera payé en liquide, directement à l'intervenant. Les soins réservés, non annulés le jour précédent, sont dus, même si vous y renoncez.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol de biens personnels.

Durant le stage, il vous est bien sûr possible de quitter la maison et décider d'une activité propre, visite, balade ou autre. En période de jeûne, la voiture doit être utilisée avec prudence, si possible sur de courtes distances et uniquement si vous vous sentez bien. Vous devez informer les organisateurs lorsque vous quittez les lieux.

Conditions d'annulation et paiement

Conditions de paiement : A l'inscription, **30% du montant total** du stage doit nous parvenir dans les 10 jours. Vous recevrez ensuite une confirmation de notre part, ainsi que les documents informatifs, utiles pour votre stage et votre jeûne.

Le solde doit être intégralement versé au plus tard 30 jours avant le début du stage. Le versement peut se faire par e-banking. Une facture par courriel ou papier, peut vous être envoyée, sur demande.

Annulation: Renouv'Ailes se réserve le droit d'annuler un stage pour cause de manque de participants, ou autre raison. Dans ce cas, les personnes inscrites seront informées au plus tard 15 jours avant le début prévu du stage. Le stage pourra être déplacé ou remboursé intégralement.

Déplacement de dates : Si vous désirez déplacer la date de votre séjour, vous devez nous faire la demande par écrit, au plus tard 30 jours avant la date du début du stage. 120.- de frais vous seront facturés.

Arrivée au stage plus tard : Il n'est généralement pas possible de commencer un stage avec un ou plusieurs jours de retard. Dans tous les cas, le stage est dû dans son intégralité. Egalement si vous désirez partir plus tôt, pour une raison ou pour une autre.

Conditions d'annulation du participant :

- L'annulation d'un participant doit se faire par écrit. Jusqu'à 30 jours avant début du stage, le remplacement du séjour à une date ultérieure est possible, moyennant 120.- de frais, ou le remboursement sera intégral moins les frais de 120.-
- A moins de 30 jours avant le début du séjour, dans tous les cas, l'acompte de 30% n'est pas remboursé.
- Pour une annulation 10 jours ou moins avant le début du stage, dans tous les cas, la totalité du montant de votre séjour est due même avec un certificat médical (dans ce cas, pensez à contacter votre assurance).

Coordonnées bancaires :

CH85 0078 9100 0030 4610 6

BCJ – Renouv'Ailes, 23 Juin 43, 2950 Courgenay